



**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE PUBLIQUE DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 28 FEVRIER 2013**

Service du Conseil Municipal et des Commissions

Neuilly-sur-Seine, le lundi 4 mars 2013

La séance est ouverte à 18h30, sous la présidence de M. Jean-Christophe FROMANTIN, Maire, M. Bertrand BESSE est désigné comme secrétaire et procède à l'appel nominal.

Etaients présents :

M. Christophe AULNETTE, Mme Claire de LESQUEN, Mme Marie-Claude HENROTIN-LE FLOC'H, M. Michel DELOISON, Mme Maryline SFEDJ, M. Michel LEGMANN, Mme Valérie GALLAIS-DESMOUCHEAUX, Mme Alexandra FOURCADE, Mme Christine GIRAUD-SAUVEUR, M. Jacques PIRSON, M. Philippe KARSENTY, M. Pierre-Adrien BABEAU, M. Serge VINENT-GARRO, Mme Françoise DESCHEEMAEKER, Mme Caroline MONIN, Mme Cécile SALVANES, M. François LE STANG, M. Gilles de la MOTTE, M. Stéphane ALARDET, Mme Virginie KLEIN, M. Jean-François ROUZIERES, M. Damien de FOUCAULT, Mme Nathalie ETZENBACH, Mme Ariane GELLE, Mme Emmanuelle d'ORSAY, Mme Anne WILLOT-MOISSELIN, M. Bertrand BESSE, M. Olivier LARMURIER, Mme Marie-Claude LEBOULANGER, Mme Florence MAURIN-FOURNIER, M. Eric SCHINDLER, M. Bertrand DELAGE.

Etaients excusés représentés :

Mme Claire VANNIER, M. Patrick FOURMEAUX, M. Elie CHOURAQUI, M. François-Xavier DUPONT, Mme Muriel DUBOIS-VIZIOZ, Mme Mireille BERTRAND, M. Steeve GUEZ, Mme Marie-Noëlle BARRE, M. Arnaud TEULLE, Mme Claude BENEZIT.

Etaients excusés non représentés :

M. Pascal DEBON, M. Dov ZERAH.

Secrétaire : M. BESSE

Le procès-verbal du 13 décembre 2012 a été adopté à l'unanimité.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. Jean-Christophe FROMANTIN prie Monsieur BESSE de donner lecture des décisions municipales prises en application de la délibération n° 7-23032008 du 23 mars 2008 modifiée par la délibération n° 3-14052009 du 14 mai 2009 et par délibération n° 13-09022012 du 9 février 2012.

N° 482/2012 du 05/12/2012

Marché relatif à la représentation d'un spectacle « Ratatouille, Tignasse et Compagnie » à l'école primaire Gorge-Franklin – Autorisation de signer avec le Théâtre du petit miroir

<u>N° 483/2012 du 05/12/2012</u>	Marché relatif à la représentation d'un spectacle « KDanse Maximôme » à l'école maternelle Saussaye – Autorisation de signer avec la Compagnie Délimélo
<u>N° 484/2012 du 06/12/2012</u>	Marché relatif à la représentation d'un spectacle « Galou le berger » à l'école maternelle Peretti – Autorisation de signer avec la Compagnie Les 3 Chardons
<u>N° 485/2012 du 06/12/2012</u>	Marché relatif à la représentation d'un spectacle « Une histoire de Paradis » à l'école primaire Gorge-Franklin – Autorisation de signer avec la Compagnie Bottom Theatrum Musicum
<u>N° 486/2012 du 06/12/2012</u>	Autorisation de signer un marché de prestation pour une animation « Les monologues du chat » destinée à un public familial (enfants à partir de 12 ans) au Salon des Coquillages de l'Hôtel Arturo Lopez
<u>N° 487/2012 du 06/12/2012</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le remplacement, la modification et la création d'installations de traitement d'air dans les bâtiments communaux
<u>N° 488/2012 du 06/12/2012</u>	Marché relatif à la fourniture et livraison de plantes vertes, de vivaces, de bulbes à fleurs et de semences florales pour la Ville de Neuilly-sur-Seine (lots n°2, 3 et 4)
<u>N° 489/2012 du 10/12/2012</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la réalisation d'une prestation d'encadrement dans le cadre de l'acquisition et de l'installation de posters encadrés et de reproductions sur toiles montées sur châssis dans les salons d'attente des deux cimetières de la Ville
<u>N° 490/2012 du 11/12/2012</u>	Résiliation du marché n° 2011M30 portant sur la commercialisation d'encarts publicitaires audiovisuels diffusés par le cinéma « Le Village »
<u>N° 491/2012 du 11/12/2012</u>	Marché relatif à l'approvisionnement en carburants par cartes d'abonnement auprès de stations pour les véhicules et engins municipaux, approvisionnement en vrac de la station de carburants de la ville et approvisionnement en huile de pétrole – lot n°1 : approvisionnement par cartes d'abonnement auprès de stations pour les véhicules et engins municipaux
<u>N° 492/2012 du 11/12/2012</u>	Avenant n°1 au marché n° 2012M112 relatif à la restauration de documents d'archives – lot n° 2 restauration de plans anciens
<u>N° 493/2012 du 11/12/2012</u>	Marché relatif aux prestations de vérification périodique et d'entretien courant des installations techniques des fontaines de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N° 494/2012 du 11/12/2012</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la rénovation de la cage d'escalier de l'aile gauche de l'Hôtel de Ville
<u>N° 495/2012 du 11/12/2012</u>	Fourniture et la livraison d'une élagueuse automotrice à moteur diesel pour la taille architecturée : remise partielle de pénalités sur le marché 2012M47 conclu avec la société AZUR TECHNOLOGIE
<u>N°496/2012 du 11/12/2012</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Le Cid » prévu les mercredi 27 et jeudi 28 mars 2013 au Théâtre des Sablons
<u>N° 497/2012 du 11/12/2012</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « L'histoire d'amour de Roméo et Juliette » prévu les mardi 19 et mercredi 20 mars 2013 au Théâtre des Sablons
<u>N° 498/2012 du 11/12/2012</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Sur le chemin d'Antigone » prévu les vendredi 22 et samedi 23 mars 2013 au Théâtre des Sablons
<u>N° 499/2012 du 11/12/2012</u>	Marché à procédure adaptée relatif à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour des études d'électricité et monte-handicapés pour le réaménagement du Tribunal d'Instance

<u>N° 500/2012 du 12/12/2012</u>	Avenant n°1 au marché n° 2012M155 relatif à la location et à la maintenance de fontaines à bonbonnes d'eau
<u>N° 501/2012 du 12/12/2012</u>	Assistance à maîtrise d'ouvrage autour des technologies et des usages web 2.0 (Intranet)
<u>N° 502/2012 du 12/12/2012</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la maintenance de l'armoire rotative KARDEX
<u>N° 503/2012 du 13/12/2012</u>	Avenant n° 1 au marché n° 2012M205 relatif à l'acquisition d'un système de billetterie et de bornes interactives pour le théâtre des sablons – Lot 1 : acquisition, prestations de mise en œuvre et maintenance d'une solution de gestion informatisée de la billetterie spectacles, sa gestion dynamique de la relation client et sa vente en ligne
<u>N° 504/2012 du 13/12/2012</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la réalisation de prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour une étude géotechnique et un diagnostic environnemental pour la création d'une station de carburants
<u>N° 505/2012 du 13/12/2012</u>	Convention portant occupation précaire - Logement 24 rue des Poissonniers
<u>N° 506/2012 du 13/12/2012</u>	Approbation d'une note de frais et d'honoraires présentée par le Cabinet d'avocats Molas et Associés pour ses interventions dans le dossier « Neuilly-sur-Seine / Sainte-Anne II »
<u>N° 507/2012 du 13/12/2012</u>	Avenants aux Marchés conclus avec l'Association « Agence de Voyages Imaginaires » relatifs à l'achat des spectacles « L'Histoire d'amour de Roméo et Juliette », « Sur le chemin d'Antigone » et « Le Cid » respectivement prévus les 19-20, 22-23 et 27-28 mars 2013 au Théâtre des Sablons
<u>N° 508/2012 du 17/12/2012</u>	Marché relatif au spectacle « BOULDI ET BOULDO FETENT NOEL AU CIRQUE » présenté sur l'accueil de loisirs maternel Dulud. Autorisation de signer avec Monsieur Patrick ASSOFI, gérant de la S.A.R.L.
<u>N° 509/2012 du 18/12/2012</u>	Marché à procédure adaptée relatif aux prestations de gardiennage des équipements et des manifestations culturels de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N° 510/2012 du 18/12/2012</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la commercialisation des encarts publicitaires audiovisuels diffusés par le cinéma « Le Village » de la ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N° 511/2012 du 18/12/2012</u>	Avenant n°1 au marché n° 2012M33 relatif à la maintenance et aux travaux d'installations d'assainissement dans les bâtiments communaux
<u>N° 512/2012 du 19/12/2012</u>	Marché à procédure adaptée relatif à une mission de paysagiste conseil pour le réaménagement de la Place Sainte Foy
<u>N° 513/2012 du 20/12/2012</u>	Autorisation de signer un marché de prestation pour l'animation d'ateliers destinés à un public ado-adultes à la Médiathèque de Neuilly-sur-Seine
<u>N° 514/2012 du 20/12/2012</u>	Autorisation de signer un marché de prestation pour une animation organisée par la Médiathèque de Neuilly-sur-Seine, sur le thème de « A la découverte d'un instrument et de son répertoire : le banjo, le ukulélé et la mandoline »
<u>N° 515/2012 du 20/12/2012</u>	Autorisation de signer un marché de prestation pour une animation organisée par la Médiathèque de Neuilly-sur-Seine, sur le thème de « A la découverte d'un instrument et de son répertoire : la harpe »
<u>N° 516/2012 du 20/12/2012</u>	Autorisation de signer un marché de prestation pour une conférence destinée à un public adultes à l'Hôtel Arturo Lopez

<u>N° 517/2012 du 20/12/2012</u>	Autorisation de signer un marché de prestation pour l'animation d'ateliers pour enfants de 6 à 10 ans à la Médiathèque de Neuilly-sur-Seine
<u>N° 518/2012 du 20/12/2012</u>	Autorisation de signer un marché de prestation pour une animation « Contes traditionnels » destinée à un public familial (enfants de 4 à 6 ans) à la médiathèque municipale Emile Bergerat
<u>N° 519/2012 du 20/12/2012</u>	Autorisation de signer un marché de prestation pour une animation organisée par la Médiathèque de Neuilly-sur-Seine, sur le thème « Le pouvoir de la musique Jazz à l'image »
<u>N° 520/2012 du 20/12/2012</u>	Convention portant occupation temporaire du domaine public par un bungalow appartenant à la Société POMPES FUNEBRES REBILLON
<u>N° 521/2012 du 21/12/2012</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'achat de 12 bouteilles de Whisky en 70cl
<u>N° 522/2012 du 21/12/2012</u>	Passation d'une convention avec la Société NEO TELECOMS SAS pour la mise en place de fibres optiques dans les égouts communaux
<u>N° 523/2012 du 21/12/2012</u>	Marché à procédure adaptée relatif aux travaux de réalisation d'une deuxième descente et de changement de têtes, à l'entretien et à la maintenance des paratonnerres et parafoudres des bâtiments de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N° 524/2012 du 21/12/2012</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'abonnement à une plateforme de dématérialisation des marchés publics de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N° 525/2012 du 21/12/2012</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la location et l'entretien des draps de bain pour le centre aquatique
<u>N° 526/2012 du 21/12/2012</u>	Avenant n° 1 au marché n° 2012M256 relatif à la fourniture et livraison d'outillages pour les espaces verts
<u>N° 527/2012 du 21/12/2012</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de mobiliers et matériels de festivités pour le centre technique municipal – Lot n°3 : Gerbeur électrique
<u>N° 528/2012 du 21/12/2012</u>	Avenant n°3 à la décision n°4271/2003 portant modification des moyens de paiement
<u>N° 529/2012 du 21/12/2012</u>	Avenant n°4 à la décision n°5651/2006 portant modification des moyens de paiement
<u>N° 530/2012 du 21/12/2012</u>	Avenant n°2 à la décision n°4268/2003 portant modification des moyens de paiement
<u>N° 531/2012 du 21/12/2012</u>	Avenant n°3 à la décision n°4269/2003 portant modification des moyens de paiement
<u>N° 532/2012 du 21/12/2012</u>	Avenant n°1 à la décision n°293/2008 portant modification des moyens de paiement
<u>N° 533/2012 du 21/12/2012</u>	Avenant n°1 à la décision n°68/2011 portant modification des moyens de paiement
<u>N° 534/2012 du 21/12/2012</u>	Avenant n°3 à la décision n°5831/2007 portant modification des moyens de paiement
<u>N° 535/2012 du 21/12/2012</u>	Avenant n°4 à la décision n°5652/2006 portant modification des moyens de paiement
<u>N° 536/2012 du 21/12/2012</u>	Avenant n°3 à la décision n° 4272/2003 portant modification des moyens de paiement
<u>N° 537/2012 du 21/12/2012</u>	Avenant n°4 à la décision n°5648/2006 portant modification des moyens de paiement
<u>N° 538/2012 du 21/12/2012</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la mise en place d'une plate-forme Internet d'échanges de services entre administrés
<u>N° 539/2012 du 24/12/2012</u>	Marché à procédure adaptée relatif à une prestation d'encadrement de dix affiches des Maires de Neuilly-sur-Seine exposées dans la salle du Conseil municipal

<u>N° 540/2012 du 24/12/2012</u>	Avenant n°1 au marché n°2009M240 relatif à l'assurance « responsabilité et risques annexes »
<u>N° 541/2012 du 24/12/2012</u>	Avenant n°1 au marché n°2012M33 relatif à la maintenance et aux travaux d'installations d'assainissement dans les bâtiments communaux
<u>N° 542/2012 du 24/12/2012</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la réalisation de reportages photographiques, captation d'images et montage de films vidéo numériques pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°543/2012 du 24/12/2012</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation d'un concert pour le Nouvel an 2013
<u>N° 544/2012 du 24/12/2012</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'accepter l'indemnisation relative au remboursement des dommages subis par le véhicule Eurovoirie « 2008-277 »
<u>N° 545/2012 du 24/12/2012</u>	Approbation de la mission dévolue à l'Entreprise MICHAEL PAGE, agence d'emploi division public et parapublic pour le placement de collaborateurs, pour le recrutement d'un responsable de coordination des interventions sur site
<u>N° 546/2012 du 27/12/2012</u>	Marché relatif à la fourniture et livraison de plantes vertes, de vivaces, de bulbes à fleurs et de semences florales pour la Ville de Neuilly-sur-Seine – Lot n°1 : fourniture, location et livraison de plantes vertes
<u>N° 547/2012 du 31/12/2012</u>	Autorisation de signer un marché de prestation pour une animation « Le sac à malices » destinée à un public familial (enfants de 4 ans à 6 ans) à la médiathèque Emile Bergerat
<u>N° 1/2013 du 02/01/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'assistance à la gestion administrative de l'immeuble situé 167/169 avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine
<u>N° 2/2013 du 03/01/2013</u>	Désignation des fonctionnaires admis à siéger avec voix consultative à la Commission de Délégation de Service Public du vendredi 18 janvier 2013
<u>N° 3/2013 du 07/01/2013</u>	Avenant n° 3 au marché n°2007M213 relatif à l'évolution de la solution E Temptation
<u>N° 4/2013 du 07/01/2013</u>	Marché n°2007M38 relatif à l'acquisition d'un système informatique pour la rédaction et la gestion des marchés publics
<u>N° 5/2013 du 09/01/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la maintenance du logiciel « Gédidoc 2 » pour la gestion des acquisitions et des prêts du Service Documentation
<u>N° 6/2013 du 09/01/2013</u>	Avenant n° 3 à la décision municipale n° 3726 du 07 mai 2002 relative à la création d'une régie de recettes à l'effet d'encaisser le produit des loyers, charges et accessoires des logements sociaux 62-70 avenue du Roule 92200 Neuilly-sur-Seine
<u>N° 7/2013 du 11/01/2013</u>	Marché relatif à la solution en ligne « Finances et Territoires »
<u>N° 8/2013 du 14/01/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de balais pour balayeuses de rues
<u>N° 9/2013 du 17/01/2013</u>	Marché relatif à l'acquisition de matériels informatiques pour la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale de Neuilly-sur-Seine
<u>N° 10/2013 du 17/01/2013</u>	Bail d'habilitation avec M. et Mme GAUMICHON d'un appartement à loyer social conventionné sis 3ter/5bis rue Soyer à Neuilly-sur-Seine
<u>N° 11/2013 du 17/01/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'assistance technique pour le suivi, le contrôle et les opérations préalables à la réalisation des travaux de réhabilitation des collecteurs d'assainissement : rues Chartran, des Huissiers, de Bagatelle et de la Delabordère à la Ville de Neuilly-sur-Seine

<u>N° 12/2013 du 17/01/2013</u>	Avenant n° 1 au marché n° 2010M139 portant sur la fourniture d'articles de soins, de santé et de produits pharmaceutiques – Lot n° 2 : fourniture d'articles de soins et de santé
<u>N° 13/2013 du 17/01/2013</u>	Avenant n°1 au marché n°2012M158 portant sur la fourniture de produits d'entretien et de matériels d'entretien – Lot n° 2 : fourniture de matériels d'entretien
<u>N° 14/2013 du 18/01/2013</u>	Désignation des fonctionnaires admis à siéger avec voix consultative à la Commission de Délégation de Service Public du vendredi 25 janvier 2013
<u>N° 15/2013 du 18/01/2013</u>	Marché relatif à la maintenance et travaux d'installation, d'évacuation et de traitement des eaux usées, des eaux vannes et des eaux pluviales des bâtiments communaux
<u>N° 16/2013 du 18/01/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la maintenance des progiciels Sage Financements, module Dette et Expert et Sage Patrimoine, option comptable pour la gestion de la Direction des Finances
<u>N° 17/2013 du 21/01/2013</u>	Construction d'un ensemble multiaccueil petite enfance (crèche – halte-garderie) au 30 rue du Pont : Approbation du décompte général de la Société ETHESIA
<u>N° 18/2013 du 21/01/2013</u>	Marché relatif à la solution en ligne « Fiscalité et Territoire »
<u>N° 19/2013 du 21/01/2013</u>	Convention portant occupation d'un bâtiment du domaine public par l'Inspection Académique des Hauts-de-Seine
<u>N° 20/2013 du 21/01/2013</u>	Taux de rémunération des intermittents du spectacle
<u>N° 21/2013 du 21/01/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation d'un concert pour le Nouvel An 2013
<u>N° 22/2013 du 22/01/2013</u>	Résiliation du marché n°2011M108 portant sur l'entretien et la maintenance des appareils de fitness situés au centre aquatique
<u>N° 23/2013 du 22/01/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la maintenance et l'assistance du logiciel de billetterie pour la gestion du cinéma Le Village
<u>N° 24/2013 du 23/01/2013</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « L'Hôtel des roches noires » prévu le jeudi 4 avril 2013 au Théâtre des Sablons
<u>N° 25/2013 du 25/01/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la prestation d'audit et d'assistance à la passation d'un marché d'assurances portant sur un contrat-cadre à aliments comprenant les polices « Tous Risques Chantiers » et « Dommages ouvrage »
<u>N° 26/2013 du 25/01/2013</u>	Procédure adaptée relative à l'achat de cartes plastifiées pour le Pass'Sport
<u>N° 27/2013 du 25/01/2013</u>	Création d'une sous régie de recettes relatif à l'institution d'une régie de recettes à l'effet d'encaisser les produits des manifestations publiques, des expositions, des conférences et des produits dérivés aux théâtres de Neuilly 167 avenue Charles de Gaulle, Le Village 4 rue de Chézy, et les Sablons 62/70 avenue du Roule à Neuilly-sur-Seine
<u>N° 28/2013 du 25/01/2013</u>	Avenant n°5 à la décision 2029/96 relatif à l'institution d'une régie de recettes à l'effet d'encaisser les produits des manifestations culturelles aux théâtres de Neuilly 167 avenue de Charles de Gaulle et Le Village 4 rue de Chézy à Neuilly-sur-Seine
<u>N° 29/2013 du 25/01/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif aux prestations de promotion (relations presse et achats d'espaces/parteneriat médias) de l'exposition « L'arbre qui ne meurt jamais », organisée du 22 mars au 30 juin 2013 à l'espace d'art contemporain de Neuilly-sur-Seine

<u>N° 30/2013 du 25/01/2013</u>	Approbation d'une note de frais et d'honoraires présentée par le Cabinet d'avocats Cornet Vincent Segurel pour ses interventions dans le dossier « Référé préventif Expertise rue du Roule »
<u>N°31/2013 du 28/01/2013</u>	Construction d'un ensemble multiaccueil petite enfance (crèche-halte-garderie) au 30 rue du Pont : Approbation du décompte général de l'entreprise La Parisienne du Bâtiment et de Travaux Publics (LPBTP)
<u>N° 32/2013 du 28/01/2013</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Le Lac des cygnes » prévu le samedi 23 février 2013 au Théâtre des Sablons
<u>N° 33/2013 du 01/02/2013</u>	Avenant n°1 au marché n°2012M148 relatif aux aménagements paysagers des trottoirs et création de pistes cyclables avenue Achille Peretti (section comprise entre la rue d'Orléans et la rue Madeleine Michelis) – Lot n°5 : Fourniture et mise en œuvre de l'arrosage automatique
<u>N° 34/2013 du 01/02/2013</u>	Avenant n°1 au marché n°2012M58 relatif aux aménagements paysagers des trottoirs et création de pistes cyclables avenue Achille Peretti (section comprise entre la place Gouraud et la rue de l'Hôtel de Ville) – Lot n°5 : Fourniture et mise en œuvre de l'arrosage automatique
<u>N° 35/2013 du 01/02/2013</u>	Avenant n°1 au marché n°2012M206 relatif à l'acquisition d'un système de billetterie et de bornes interactives pour le théâtre des sablons – Lot 2 : fourniture de bornes interactives basées sur des tablettes du commerce et développement d'applications mobiles
<u>N° 36/2013 du 01/02/2013</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Etoiles d'aujourd'hui et de demain » prévu le mercredi 15 mai 2013 au Théâtre des Sablons
<u>N° 37/2013 du 01/02/2013</u>	Avenant au Marché relatif à l'achat du spectacle « Séquence 8 » prévu le mardi 5 février 2013 au Théâtre des Sablons
<u>N° 38/2013 du 01/02/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la gestion dématérialisée de la procédure DT-DITC via une plateforme internet
<u>N° 39/2013 du 04/02/2013</u>	Avenant n° 4 à la décision 3726/2002 relative à la création d'une régie de recettes à l'effet d'encaisser le produit des loyers, charges et accessoires des logements sociaux 62/70 avenue du Roule à Neuilly-sur-Seine
<u>N° 40/2013 du 04/02/2013</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Camille Ilo veyou » prévu le jeudi 21 février 2013 au Théâtre des Sablons
<u>N° 41/2013 du 05/02/2013</u>	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage –Prestations d'assistance complémentaire à la rédaction du règlement du Plan Local d'Urbanisme
<u>N° 42/2013 du 06/02/2013</u>	Désignation des fonctionnaires admis à siéger avec voix consultative à la Commission Délégation de Service Public du mardi 19 février 2013
<u>N° 43/2013 du 06/02/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la maintenance et l'assistance technique du logiciel « Logiclic » pour le traitement informatique des activités de l'Espace Solidarité Séniors
<u>N° 44/2013 du 07/02/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la réhabilitation des collecteurs d'assainissement : rues Chartran, des Huissiers, de Bagatelle et Delabordère
<u>N° 45/2013 du 07/02/2013</u>	Autorisation de signer un marché de prestation pour une conférence organisée par la Médiathèque de Neuilly-sur-Seine, sur le thème « Charles Baudelaire et sa mère, le poète et Neuilly »

<u>N° 46/2013 du 07/02/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de matériel antivol tout support pour la médiathèque de Neuilly-sur-Seine
<u>N° 47/2013 du 12/02/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'aménagement de locaux associatifs au 41 avenue du Roule à Neuilly-sur-Seine
<u>N° 48/2013 du 12/02/2013</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Jacques et son Maître » prévu le vendredi 15 février 2013 au Théâtre des Sablons
<u>N° 49/2013 du 14/02/2013</u>	Marché relatif à l'exposition d'une œuvre d'art intitulée « Les anges gardiens » sur le parvis du Théâtre des Sablons du 21 mars au 30 juin 2013
<u>N° 50/2013 du 14/02/2013</u>	Marché relatif à la mise en place d'une installation vidéo artistique intitulée « Tijuca dream – Tijuca stream » dans la salle d'Exposition du Théâtre des Sablons du 21 mars au 30 juin 2013
<u>N° 51/2013 du 14/02/2013</u>	Marché relatif à la création et à l'exposition d'une œuvre d'art intitulée « SUMA » dans la salle d'Exposition du Théâtre des Sablons du 21 mars au 30 juin 2013
<u>N° 52/2013 du 14/02/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la réalisation, l'édition et la diffusion d'un catalogue d'exposition dans le cadre de l'exposition temporaire intitulée « L'arbre qui ne meurt jamais »
<u>N° 53/2013 du 14/02/2013</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et livraison d'accessoires de décoration de Noël

1^{ère} PARTIE

N°1-28022013 PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) - BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRET DU PROJET DE P.L.U.

Sur le rapport de Monsieur DELOISON,

Avec les abstentions de Mme MAURIN-FOURNIER, M. SCHINDLER et M. TEULLE,
A la majorité,

- DECIDE** de tirer le bilan de la concertation tel qu'il est joint à la présente délibération.
- DECIDE** d'arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) tel qu'il est annexé à la présente délibération.
- SOMET** pour avis le projet de P.L.U. aux personnes publiques associées et consultées lors de l'élaboration du P.L.U.
- DECIDE** de tenir à la disposition du public, conformément à l'article L. 300-2 du Code de l'Urbanisme, le dossier du projet de P.L.U., tel qu'arrêté par le Conseil Municipal.
- DECIDE** d'afficher en Mairie durant un mois, conformément à l'article R. 123-18 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération.

N°2-28022013 REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES - DEMANDE DE REPORT DE LA MISE EN OEUVRE A LA RENTREE 2014

Sur le rapport de Mme Claire De LESQUEN,

A l'unanimité,

- DECIDE** de faire part à Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale des Hauts-de-Seine, du souhait de la Ville de Neuilly-sur-Seine de reporter l'application de la réforme des rythmes scolaires des écoles publiques à la rentrée scolaire de septembre 2014.

2ème PARTIE

N°3-28022013 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE 4 000 € A L'ASSOCIATION 'CERCLE DES NAGEURS DE NEUILLY' - BUDGET VILLE - EXERCICE 2013

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 4 000 € (quatre mille euros) à l'association « Cercle des Nageurs de Neuilly » – siège social : 27-31 boulevard d'Inkermann à Neuilly-sur-Seine (92200).

DIT que la dépense sera financée par les crédits disponibles au compte nature : 657.4 fonction : 40 – du budget de la Ville – Exercice 2013.

N°4-28022013 REALISATION D'EQUIPEMENTS CULTURELS ET DE LOGEMENTS SOCIAUX SUR LA PARCELLE SAINTE-ANNE, 62 A 70 AVENUE DU ROULE (2EME PHASE) : PASSATION D'AVENANTS AUX MARCHES DE DIVERSES ENTREPRISES

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer des avenants aux marchés suivants dans le cadre de la deuxième phase de réalisation d'équipements culturels et de logements sociaux sur la parcelle Sainte Anne :

Lot n° 6 – Revêtements du parvis / Voirie réseaux divers

Avenant n° 3 au marché n° 2012M50 du groupement des sociétés PAVECO AMENAGEMENT / PMS ENTREPRISE, représenté par son mandataire, la société PAVECO AMENAGEMENT siégeant ZA des Cettons, 11 rue Panhard et Levassor à 78570 Chanteloup-les-Vignes, pour la prise en compte d'une moins-value de -1 268,50 € HT ramenant le montant du marché (diminué par deux avenants dont le cumul aboutit à une moins-value globale) de 530 419,38 € HT à 529 150,88 € HT (soit 632 864,45 € TTC).

Lot n° 7 - Chauffage / Traitement d'air / Rafraîchissement / Désenfumage

Avenant n° 3 au marché n° 2008M12 de la société COFELY GDF SUEZ (agence Hauts-de-Seine – Seine Saint-Denis, 102 boulevard Héloïse, BP 10223 à 95106 Argenteuil cedex) siégeant 13 boulevard Ney à 75018 Paris, pour la prise en compte d'une plus-value de 43 302,92 € HT portant le montant du marché (augmenté des avenants n° 1 et 2) de 2 743 826,95 € HT à 2 787 129,87 € HT (soit 3 333 407,32 € TTC).

Lot n° 12 - Menuiseries intérieures bois

Avenant n° 6 au marché n° 2008M128 de la société PRODESIGN siégeant 3 rue Eugène Henaff à 93240 Stains, pour la prise en compte d'une moins-value de -184,67 € HT ramenant le montant du marché (augmenté des avenants n° 1 à 5) de 1 847 563,00 € HT à 1 847 378,33 € HT (soit 2 209 464,48 € TTC).

Lot n° 14 - Serrurerie / Métallerie

Avenant n° 6 au marché n° 2008M125 de la société S3M siégeant 143 boulevard Gabriel Péri à 92240 Malakoff, pour la prise en compte d'une plus-value de 10 769,40 € HT portant le montant du marché (augmenté des avenants n° 1 à 5) de 811 575,95 € HT à 822 345,35 € HT (soit 983 525,04 € TTC).

Lot n° 16 – Equipements scéniques

Avenant n° 4 au marché n° 2009M216 de la société CAIRE siégeant Savoie Hexapôle, Rue Charles Montreuil, 73420 Mery, pour la prise en compte d'une plus-value de 1 600,00 € HT portant le montant du marché (augmenté des avenants n° 1 à 3) de 3 533 812,65 € HT à 3 535 412,65 € HT (soit 4 228 353,53 € TTC).

Lot n° 17 – Sonorisation

Avenant n° 3 au marché n° 2008M33 de la société AUDIO EQUIPEMENT siégeant 109 rue du 1^{er} mars 1943 à 69100 Villeurbanne, pour la prise en compte d'une plus-value de 1 600,00 € HT portant le montant du marché (augmenté des avenants n° 1 et 2) de 564 807,37 € HT à 566 407,37 € HT (soit 677 423,21 € TTC).

Lot n° 18 – Eclairage scénique

Avenant n° 3 au marché n° 2008M34 de la société AVAB siégeant 62/64 rue Danielle Casanova à 93206 Saint-Denis cedex, pour la prise en compte d'une plus-value de 16 555,42 € HT portant le montant du marché (augmenté des avenants n° 1 et 2) de 956 117,57 € HT à 972 672,99 € HT (soit 1 163 316,90 € TTC).

Lot n° 19 - Peinture / Revêtements sols souples

Avenant n° 5 au marché n° 2008M41 du groupement des sociétés ALDEBERT PEINTURE RAVALEMENT / DANIEL PESEY (mandataire : société ALDEBERT PEINTURE RAVALEMENT) siégeant 22 rue Jean le Galleu à 94200 Ivry-sur-Seine, pour la prise en compte d'une moins-value de -43 015,00 € HT ramenant le montant du marché (augmenté des avenants n° 1 à 4) de 610 902,45 € HT à 567 887,45 € HT (soit 679 193,39 € TTC).

Lot n° 20 - Ascenseur / Monte-charges / Plate-forme élévatrice

Avenant n° 2 au marché n° 2008M127 de la société THYSSENKRUPP Ascenseurs siégeant Rue de Champfleu, ZI Barthélémy, BP 50126, 49001 ANGERS cedex 01, pour la prise en compte d'une plus-value de 27 000,00 € HT portant le montant du marché (augmenté d'un avenant n° 1) de 866 100,00 € HT à 893 100,00 € HT (soit 1 068 147,60 € TTC).

Lot n° 21 - Restauration façades en plâtre / Façades en pierre de taille

Avenant n° 5 au marché n° 2010M59 de la société CHAMPAGNE CONSTRUCTION RENOVATION siégeant 15 à 17 avenue Elie Baylac, ZA du Paradis, BP 40005 à 95660 Champagne-sur-Oise, pour la prise en compte d'une moins-value de -359,51 € HT ramenant le montant du marché (augmenté des avenants n° 1 à 4) de 753 260,80 € HT à 752 901,29 € HT (soit 900 469,94 € TTC).

Lot n° 24 - Restauration intérieure de la chapelle

Avenant n° 2 au marché n° 2009M22 de la société ARCANES siégeant 21 rue du Pont aux Choux à 75003 PARIS pour la prise en compte d'une plus-value de 22 600,00 € HT portant le montant du marché (augmenté d'un avenant n° 1) de 292 536,50 € HT à 315 136,50 € HT (soit 376 903,25 € TTC).

Lot n° 31 - Tribune télescopique

Avenant n° 2 au marché n° 2009M217 de la société JEZET SEATING siégeant Siberiëstraat 10, 3900 OVERPELT (Belgique), pour la prise en compte d'une plus-value de 3 190,00 € HT portant le montant du marché (augmenté d'un avenant n° 1) de 566 846,00 € HT à 570 036,00 € HT (soit 681 763,06 € TTC).

Lot n° 32 - Aménagement et décoration du foyer-bar du hall d'accueil principal

Avenant n° 1 au marché n° 2012M185 de la société PRODESIGN siégeant 3 rue Eugène Henaff à 93240 Stains, pour la prise en compte d'une moins-value de -25 055,81 € HT ramenant le montant du marché de 657 845,08 € HT à 632 789,27 € HT (soit 756 815,97 € TTC).

DIT que ces incidences financières seront constatées aux codes Nature 2313 et 6156 du budget communal.

N°5-28022013 COLLECTE ET EVACUATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - COLLECTE ET NETTOIEMENT DES MARCHES - MAINTENANCE DES BACS ROULANTS POUR LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET LA COLLECTE SELECTIVE : PASSATION D'UN AVENANT N° 2 AU MARCHE DE LA SOCIETE SITA ILE-DE-FRANCE RELATIF AU LOT N° 1 'COLLECTE ET EVACUATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - COLLECTE ET NETTOIEMENT DES MARCHES'

A l'unanimité,

- APPROUVE** la passation d'un avenant n° 2 au marché n° 2012M01 relatif aux prestations du lot n° 1 "Collecte et évacuation des déchets ménagers et assimilés - Collecte et nettoyage des marchés" pour la prise en compte d'une plus-value forfaitaire par jour de marché de 269,86 € HT qui, sur la durée totale du marché, s'élève à 330 038,78 € HT, et est décomposée comme suit :
- au titre de l'année 2013 à compter du 1^{er} mars 2013 (131 jours de marché) : 35 351,66 € HT ;
 - pour l'année 2014 et chacune des 6 années suivantes (156 jours de marché) : 42 098,16 € HT / an sur 7 ans.
- Le montant du marché de la société SITA ILE-DE-FRANCE est ainsi porté de 5 353 397,15 € HT :
- à 5 388 748,81 € HT au titre de l'année 2013 ;
 - et à 5 395 495,31 € HT par an, pour l'année 2014 et chacune des 6 années suivantes.
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 précité au marché conclu avec la société SITA ILE-DE-FRANCE siégeant 2 / 6 rue Albert de Vatimesnil, 92532 Levallois-Perret cedex.
- DIT** que cette incidence financière sera constatée au code Nature correspondant du budget communal.

N°6-28022013 BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS IMMOBILIÈRES OPÉRÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE PAR LA VILLE AU COURS DE L'ANNÉE 2012

- PREND ACTE** du bilan des acquisitions et des cessions immobilières opérées en 2012 sur le territoire de la commune par la Ville tel qu'il est détaillé dans le rapport et les tableaux joints en annexe.

N°7-28022013 AVENANT N° 51 A LA CONVENTION DE GESTION IMMOBILIÈRE CONSENTIE A LA SEMINE - MODIFICATION DES LISTES DES BIENS GÉRÉS

A l'unanimité,

- APPROUVE** les termes de l'avenant n°51 à la convention de gestion immobilière intervenue le 3 avril 1998 entre la Ville de Neuilly-sur-Seine et la SEMINE.

- DIT QUE** cet avenant modifie les listes A et B annexées à la convention, conformément aux termes précisés dans l'exposé.

- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 51.

N°8-28022013 HÔTEL SIS 32 RUE GREUZE À PARIS - RÉSILIATION ANTICIPÉE DU BAIL À CONSTRUCTION CONSENTI À LA SAS CAGNOTTE - BAIL COMMERCIAL À CONSENTIR À LA SAS CAGNOTTE - PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LA SAS CAGNOTTE

A l'unanimité,

- DECIDE** du principe de la résiliation amiable, sans indemnité et par anticipation du bail à construction consenti le 5 novembre 1987 à la société COGIM, aux droits de laquelle se trouve aujourd'hui la SAS CAGNOTTE, en vue de la construction d'un hôtel 32 rue Greuze à Paris 16^{ème} .

- CONSTATE** qu'à la date de la résiliation anticipée du bail à construction les constructions édifiées par le preneur deviendront la propriété pleine et entière de la Ville.

- DECIDE** de consentir à la SAS CAGNOTTE, de façon concomitante à la résiliation par anticipation du bail à construction, un bail commercial sur l'immeuble sis 32 rue Greuze à Paris 16^{ème} en vue de l'exploitation d'un hôtel de 41 chambres.

- DIT** que le bail commercial sera consenti moyennant un loyer annuel de 305.000 € HT HC payable trimestriellement et révisable annuellement suivant l'évolution de l'indice des loyers commerciaux (ILC).
- DIT** que le bail commercial laissera l'ensemble des réparations, y compris celles de l'article 606 du code civil, à la charge du preneur et comportera une clause de préférence à son bénéfice en cas de cession du bien.
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de résiliation amiable, sans indemnité et par anticipation du bail à construction qui sera établi par Me Hervé Clerc, Notaire, ainsi que tous actes complémentaires ou subséquents.
- DIT** que le bail commercial sera signé concomitamment, par Monsieur le Maire dans le cadre de ses pouvoirs délégués (article L 2122-22-5° du code général des collectivités territoriales).
- DECIDE** d'établir un protocole d'accord avec la SAS CAGNOTTE, de façon concomitante à la signature du bail commercial, aux termes duquel, en cas de cession du fonds de commerce et / ou du droit au bail dans les 6 premières années de la date d'effet du bail commercial, le preneur sera redevable à la Ville d'une indemnité dégressive fixée à 800.000 € si la résiliation intervient la 1^{ère} année, 600.000 € la 2^{ème}, 400.000 € la 3^{ème}, 200.000 € la 4^{ème}, 100.000 € la 5^{ème} et 50.000 € la 6^{ème}.
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit protocole d'accord.

N°9-28022013 LOGEMENTS SOCIAUX 195 - 211 BOULEVARD BINEAU - AVENANT N° 4 A LA PROMESSE DE BAIL A CONSTRUCTION CONSENTIE A LA SOCIETE FRANCE HABITATION SUR LES TERRAINS COMMUNAUX - BAIL A CONSTRUCTION CONSENTI AU GROUPEMENT FRANCE HABITATION / OGIF SUR LES TERRAINS COMMUNAUX

A l'unanimité,

- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 4 à la promesse de bail à construction avenantée consentie le 2 août 2011 à la société France Habitation en vue de la réalisation d'un ensemble immobilier comprenant des logements sociaux avec parkings, caves, commerces et local sur les terrains communaux sis 195 à 211 boulevard Bineau.
- DIT** qu'aux termes de cet avenant les délais seront modifiés de la façon suivante : la date limite pour l'obtention d'un permis de construire définitif est portée au 15 avril 2013 et la date limite pour la réitération du bail est portée au 30 avril 2013.
- AUTORISE** dans l'hypothèse où un accord serait conclu entre l'opérateur social et la requérante, Monsieur le Maire à signer le bail à construction à consentir au groupement France Habitation / OGIF en vue de la réalisation d'un ensemble immobilier comprenant des logements sociaux avec parkings, caves, commerces et local sur les terrains communaux sis 195 à 211 boulevard Bineau ainsi que tous actes subséquents ou complémentaires.
- DIT** que la recette de 4.176.000 euros correspondant au montant du loyer capitalisé payé par le preneur à bail sera comptabilisée au code nature 16876 code fonction 020 du budget communal.
- DIT** que cet avenant n° 4 à la promesse de bail ainsi que le bail définitif seront établis par Maître CLERC, notaire.

N°10-28022013 ACQUISITION AMIABLE AUPRÈS DE LA SCI DES PREONDES D'UN LOT DE COPROPRIÉTÉ DANS L'ENSEMBLE IMMOBILIER SIS 149 AVENUE CHARLES DE GAULLE À NEUILLY-SUR-SEINE

A l'unanimité,

DECIDE de l'acquisition amiable du lot de copropriété n°112 consistant en un studio d'une superficie de 13,84 m², libre de toute occupation, appartenant à la SCI des Préondes dans l'ensemble immobilier sis 149 avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine, cadastré section AH n°13 au prix de 99.000 euros.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition qui sera établi par Maître CLERC, notaire de la Ville ainsi que tous les actes complémentaires ou subséquents.

DIT que les dépenses correspondantes seront inscrites en section d'investissement au budget communal au compte 2132-72.

N°11-28022013 AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE SUBVENTIONNEMENT PASSEE AVEC LE CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de l'avenant n° 1 à la convention pluriannuelle de subventionnement conclue avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1.

N°12-28022013 AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LE CONTRAT DE CESSION DE LA MARQUE EXPOFRANCE 2025

A l'unanimité,

DECIDE de céder la marque ExpoFrance 2025 déposée à l'INPI le 14 mars 2012 sous le numéro 12 3 905 158 à l'association ExpoFrance 2025 dont le siège social est 72, rue du Faubourg Saint-Honoré à Paris (75 008).

DIT QUE la cession est consentie à titre gratuit et que les frais d'inscription à l'INPI seront supportés par l'association ExpoFrance 2025.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de cession de marque.

N°13-28022013 AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER AVEC L'INSEE UNE CONVENTION RELATIVE A LA TRANSMISSION DES DONNEES DE L'ETAT CIVIL ET/OU DES AVIS ELECTORAUX PAR INTERNET

A l'unanimité,

DECIDE de conclure la convention relative à la transmission des données de l'état civil et/ou des avis électoraux par Internet avec l'Insee.

APPROUVE les termes de la convention, d'une durée de cinq ans, à conclure avec l'Insee.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

N°14-28022013 DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU PARC DE STATIONNEMENT SOUTERRAIN SAINT JEAN BAPTISTE ET L'EXPLOITATION DE PLACES DE STATIONNEMENT DE SURFACE - AVENANT N°32 PORTANT PROLONGATION DE LA DUREE DU CONTRAT POUR MOTIF D'INTERET GENERAL

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de l'avenant n°32 portant prolongation de la durée du contrat pour l'exploitation de places de stationnement de surface dans la zone dite SPN.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

N°15-28022013 MARCHE DE PRESTATION DE SERVICES POUR L'EXTENSION DU STATIONNEMENT PAYANT SUR LA VOIRIE DE SURFACE - AVENANT N° 2 PORTANT PROLONGATION DE LA DUREE DU MARCHE

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de l'avenant n°2 portant prolongation de la durée du marché public relatif au stationnement payant de surface sur la zone dite Ville.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

DIT que le montant lié à l'augmentation, évalué à environ 71 179 € TTC sera imputé sur le budget Ville sur la nature 6156, fonction 810.

N°16-28022013 MISE EN PLACE DE FIBRES OPTIQUES DANS LES EGOUTS DEPARTEMENTAUX - PASSATION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE AVEC LE DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec le Département des Hauts-de-Seine une convention autorisant la Ville à implanter un réseau de télécommunications d'une longueur totale de 2778 ml dans les collecteurs d'assainissement départementaux.

DIT QUE cette convention donnera lieu au paiement au profit du Département des Hauts-de-Seine d'une redevance dont le montant et les modalités de révision sont fixés aux articles R20-52 et suivants du Code des postes et des communications électroniques. Cette dépense sera imputée au budget communal (Nature 820– Fonction 757).

PRECISE que cette convention entrera en vigueur à compter de sa notification pour une durée de 3 ans renouvelable par reconduction expresse pour une durée de 3 ans.

N°17-28022013 IMPLANTATION DE RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS DANS LES EGOUTS COMMUNAUX - APPROBATION D'UNE NOUVELLE CONVENTION TYPE AINSI QUE D'UNE NOUVELLE ANNEXE TECHNIQUE

A l'unanimité,

APPROUVE la nouvelle rédaction d'une part de la convention et d'autre part de son annexe technique relatives à l'implantation de réseaux de télécommunications dans les égouts communaux.

PRECISE que ces nouveaux documents entreront en vigueur dès que cette délibération deviendra exécutoire. Ils s'appliqueront aux nouvelles conventions.

N°18-28022013 CONCOURS FINANCIER DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR L'ELECTRICITE ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION (SIPPEREC) : APPROBATION DU DOSSIER PRESENTE PAR LA VILLE POUR LA REALISATION DE DIVERS TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AU TITRE DE L'ANNEE 2013

A l'unanimité,

APPROUVE la décision de recourir au concours financier du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) – Tour Gamma B – 193-197 rue de Bercy – 75012 PARIS – en vue de la réalisation du programme de rénovation des réseaux basse et moyenne tension d'éclairage public avec remplacement de candélabres, de crosses et de lanternes, situés Boulevard du Château, Boulevard d'Argenson et Avenue Achille Peretti (sections décrites ci-avant) pour un montant total estimé à 811 036,80 € HT soit 970 000 € TTC.

APPROUVE le dossier présenté à cet effet par la Maîtrise d'Ouvrage.

SOLLICITE en conséquence, dudit Syndicat l'attribution de subventions aussi élevées que possible pour la réalisation des travaux précités ainsi qu'une dérogation pour le démarrage anticipé des travaux.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, toute convention définissant les modalités de paiement de la subvention.

DIT QUE les recettes en résultant seront imputées au Code Nature 13258-814 du Budget Communal.

N°19-28022013 ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DE NEUILLY CAMPUS

A l'unanimité,

APPROUVE les termes du règlement intérieur de NEUILLY CAMPUS annexé à la présente délibération.

N°20-28022013 CONCOURS DE PHOTOS 'LA NATURE DANS TOUS SES ÉTATS' ORGANISÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES - ADOPTION DU RÈGLEMENT

A l'unanimité,

APPROUVE le règlement du concours « la nature dans tous ses états » annexé à la présente délibération.

N°21-28022013 FETE DE LA MUSIQUE 2013 - ADOPTION DU REGLEMENT DE SELECTION DES CANDIDATS EN VUE DES CONCERTS AMATEURS

A l'unanimité,

APPROUVE le règlement, ci-annexé, qui fixe les dispositions applicables pour assurer le bon déroulement des auditions destinées aux musiciens amateurs souhaitant se produire dans le cadre de la Fête de la Musique 2013.

N°22-28022013 EXPOSITION DES TALENTS ARTISTIQUES 2013 - ADOPTION DU REGLEMENT

A l'unanimité,

APPROUVE le règlement relatif à la constitution de la sélection des exposants de l'exposition des talents artistiques de Neuilly-sur-Seine, annexé à la présente délibération.

DIT que ce règlement constitue une annexe de la présente délibération.

N°23-28022013 MODIFICATION DE SECTEURS SCOLAIRES D'ECOLES PUBLIQUES DE NEUILLY-SUR-SEINE

A l'unanimité,

DECIDE d'approuver la modification des secteurs scolaires maternels Charcot et Dulud ainsi que des secteurs Poissonniers et Roule/Peretti.

APPROUVE ces modifications telles que présentées dans la nomenclature jointe à la présente délibération.

DIT que ces modifications sont applicables à la rentrée scolaire 2013.

N°24-28022013 PARTICIPATION DE LA VILLE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIVES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION POUR L'ANNEE 2013 - FIXATION DU MONTANT DE LA CONTRIBUTION DE LA VILLE ET MODALITES DE MISE EN OEUVRE DE CETTE PARTICIPATION

A l'unanimité,

MAINTIENT le montant de la participation communale aux frais de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association à 1 167 € / élève / an pour l'année 2013.

DIT que la participation de la commune aux frais de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association est exclusive de toute autre participation régulière à ces établissements.

DIT que la participation de la commune aux frais de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association ne sera versée que pour les seuls élèves domiciliés à Neuilly-sur-Seine. Chaque établissement devra justifier la domiciliation des élèves pour lesquels il demandera la participation de la commune.

DIT que les effectifs pris en compte pour la participation de la commune aux frais de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association au titre de l'exercice 2013 seront ceux déclarés par les établissements à la rentrée scolaire 2012.

FIXE ainsi qu'il suit la participation de la Ville de Neuilly-sur-Seine au titre des frais de fonctionnement des établissements privés sous contrat d'association payables sur l'exercice budgétaire 2013 comme suit :

Ecole Saint-Pierre-Saint-Jean	1 167 € x 62 = 72 354 €
Ecole Sainte-Croix	1 167 € x 389 = 453 963 €
Ecole Saint-Dominique	1 167 € x 577 = 673 359 €
Ecole Sainte-Marie	1 167 € x 121 = 141 207 €
TOTAL	1 167 € x 1 149 = 1 340 883 €

IMPUTE la dépense correspondante au compte nature 6574, fonction 212 du budget communal.

N°25-28022013 PRIX ET RECOMPENSES SCOLAIRES AUX ELEVES DES COLLEGES ET LYCEES PUBLICS DE NEUILLY-SUR-SEINE - FIXATION DE LA PARTICIPATION COMMUNALE POUR L'ANNEE 2013

A l'unanimité,

MAINTIENT à 3,30 € par élève, le montant de l'allocation au titre de "Prix et Récompenses Scolaires" aux établissements publics du second degré de Neuilly-sur-Seine, pour l'année 2013, soit pour chaque établissement concerné :

- Collège A. Maurois	567 él. X 3,30 € =	1 871,10 €
- Collège Théophile Gautier	535 él. X 3,30 € =	1 765,50 €
- Lycée St-James	556 él. X 3,30 € =	1 834,80 €
- Collège/Lycée Pasteur	1 465 él. X 3,30 € =	4 834,50 €
- Lycée Professionnel V. Kandinsky	217 él. X 3,30 € =	716,10 €

Soit un total de : 11 022,00 €

DIT que la dépense correspondante sera prélevée sur le crédit inscrit à l'exercice 2013 : Code Nature 65738 - Code Fonction : 255 intitulé "SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS".

N°26-28022013 ADOPTION DES TARIFS D'ACCES A L'EXPOSITION TEMPORAIRE ' L'ARBRE QUI NE MEURT JAMAIS ' AU THEATRE DES SABLONS

A l'unanimité,

FIXE les tarifs applicables pour l'accès à l'exposition temporaire « L'arbre qui ne meurt jamais » comme suit :

Type de tarif	Tarif Plein en €		Tarif Réduit en €		Visite guidée - atelier en €	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Prix	7,48	8	4,67	5	4,67	5

FIXE le prix de vente du catalogue de ladite exposition temporaire comme suit :

Prix unitaire en € HT	Prix unitaire en € TTC
23,70	25

DECIDE le maintien du tarif TTC même si le taux de TVA venait à changer en cours d'exposition.

DIT que les bénéficiaires du tarif réduit sont :

- les étudiants (sur présentation d'une carte étudiant),
- les personnes handicapées,
- les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du RSA (sur présentation d'un justificatif),
- les comités d'entreprises,
- les groupes d'adultes à partir de 10 personnes,
- les porteurs de cartes de famille nombreuse,

- les personnes de plus de 65 ans,
- les titulaires de la carte Pass Culture.

DIT que les bénéficiaires des invitations et de la gratuité sont les suivants :

- les enfants de moins de 12 ans,
- les journalistes de presse, radio et télévisions en partenariat avec la Ville et sur présentation d'une carte de presse,
- les invités de Monsieur le Maire,
- les artistes professionnels (peintres, sculpteurs, graveurs) sur présentation de la carte annuelle de la maison des Artistes,
- les membres de l'ICOM (sur présentation d'une carte),
- les élèves des communautés éducatives et des accueils de loisirs de Neuilly-sur-Seine ainsi que leurs accompagnateurs,
- les titulaires de la carte du Comité Culturel et Social de la Ville de Neuilly-sur-Seine.

DIT que les bénéficiaires du tarif visite guidée-atelier sont les suivants :

- les enfants de moins de 12 ans dans le cadre des ateliers organisés hors temps scolaires,
- les élèves des communautés éducatives et des accueils de loisirs situés hors de Neuilly-sur-Seine,
- les adultes dans le cadre des visites guidées organisées dans les espaces d'exposition.

DIT que le produit des recettes correspondantes sera constaté au Budget Annexe 2013 Spectacle Vivant et Arts Visuels (Compte : nature 7062).

N°27-28022013 ADHESION DE LA COMMUNE A L'ASSOCIATION 'FORUM POUR LA GESTION DES VILLES ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES'

A l'unanimité,

DECIDE d'approuver l'adhésion de la Commune de Neuilly-sur-Seine à l'Association « Forum pour la gestion des Villes et des Collectivités Territoriales » sise 46 rue de la Boétie à PARIS (75008).

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous actes relatifs à cette adhésion.

DIT que la cotisation annuelle sera imputée sur le compte nature 6281 fonction 020 du budget principal de la Ville.

N°28-28022013 ADHESION DE LA VILLE A UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE POUR LES BESOINS DU SERVICE ARCHIVES-DOCUMENTATION

A l'unanimité,

APPROUVE l'adhésion de la Ville de Neuilly-sur-Seine à l'Association des Archivistes Français (AAF) sise 8 rue Jean-Marie Jégo, 75013 PARIS.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes relatifs à cette adhésion.

DIT que la dépense correspondante sera imputée sur le budget communal au code nature 6281 – fonction 323- Service gestionnaire : ARCHIV.

N°29-28022013 CREATION DE DEUX EMPLOIS D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE 2EME CLASSE AFIN D'EXERCER LES FONCTIONS D'AGENTS D'ACCUEIL POUR NEUILLY CAMPUS

A l'unanimité,

AUTORISE la création de deux emplois d'Adjoints Administratifs de 2^{ème} classe, à temps complet, afin d'occuper les fonctions d'agents d'accueil pour Neuilly Campus.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois sont inscrits, au budget DRH, chapitre 12, articles multiples.

N°30-28022013 CREATION EMPLOIS D'AVENIR

A l'unanimité,

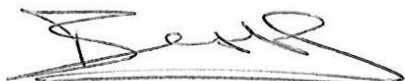
AUTORISE la création de cinq (5) emplois d'avenir à temps complet pour l'ensemble des services municipaux.

AUTORISE l'autorité territoriale à signer la convention, les contrats et tout acte nécessaires à la mise en œuvre du dispositif.

DIT QUE les crédits nécessaires sont inscrits au budget DRH, chapitre 12, articles multiples.

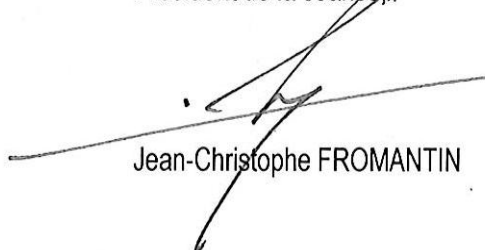
L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19h40.

Le secrétaire de séance



Bertrand BESSE

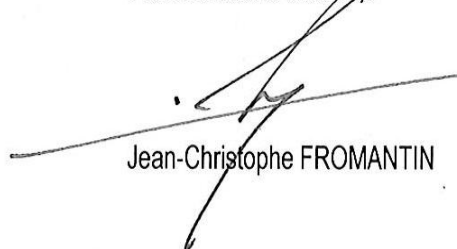
Le Maire,
Député des Hauts-de-Seine
Président de la séance,



Jean-Christophe FROMANTIN

L'affichage du présent compte rendu a été effectué le 5 mars 2013.

Le Maire,
Député des Hauts-de-Seine
Président de la séance,



Jean-Christophe FROMANTIN